



Procès-verbal de la 87ème Assemblée des délégués  
du 24 février 2024  
à Visperterminen VS

approuvé par le Comité  
à l'attention de l'Assemblée des délégués  
le 18.04.2024

<b>Durée :</b>	09 h 30 – 12 h 10	
<b>Convocation par :</b>	Comité de l'ARY	
<b>Présidence :</b>	Gallus Zosso	
<b>Organisateur de l'AD :</b>	Club de yodleurs « Balfrin » de Viège avec le président du CO Jörg Andenmatten	
<b>Procès-verbal :</b>	Christoph Zimmermann	
<b>Traduction :</b>	Ernest Römer	
<b>Invités d'honneur présents :</b>	Présidente centrale - Karin Niederberger Responsable du contrôle des honneurs – Josef Iten Président de la Commune de Visperterminen VS – Niklaus Heinzmann	
<b>Marraine du drapeau ARY :</b>	Susanne Herren	
<b>Parrain du drapeau ARY :</b>	Gion Huonder, excusé	
<b>Banneret de l'ARY :</b>	Kuno Zbinden (remplaçant du jour du banneret) Kurt Leuenberger + Kurt Herren, excusés	
<b>Dames d'honneur :</b>	Elfie Burgener et Jasmine Andenmatten	
<b>Délégation du CO de la Fête de l'ARY 2024 Rarogne :</b>	Présidente du CO, Christine Bregy Président du CO, conseiller national, Beat Rieder Présidente de l'association responsable, Vanessa Dini Président de l'association responsable, Patrick Theler Président de l'association responsable, Fredy Rieder	
<b>Délégation du CO de la Fête de l'ARY 2027 Château d'Oex :</b>	Présidente du CO, Mary-Jo Rossier Présidente de l'association responsable, Isabelle Denis-Combremont Membre du CO et initiateur, Luc Vuilleumier	
<b>Délégués des sous-associations :</b>	BKJV	Stephan Haldemann
	ZSVJ	Alfons Birbaum
	NOSJV	Peter F. Hänni
	NWSJV	Fritz Baumgartner
<b>Membres d'honneur présents :</b>	Alois Gilli	Paul Herren
	Peter Loretan	Josef In Albon
	Christian Venetz	Irene von Arx
	Titus von Arx	Kuno Zbinden
<b>Membres libres présents :</b>	Christian Jungo	Alain Leuenberger
<b>Rapporteur ARY :</b>	GE/NE/VD/JU :	Alain Leuenberger
<b>Réviseurs des comptes de l'ARY :</b>	Heidy Butty (Les Romands) et Leo Imesch (JK Balfrin)	
<b>Représentant de la presse :</b>	Walliser Bote + Radio Rottu	Patrick Gasser

**Excusés :**

Gion Huonder	Membre d'honneur
Andrea Pürro-Jungo	Membre d'honneur
Gilbert Kolly	Membre d'honneur
Alain Meuwly	Membre d'honneur
David Girod	Membre d'honneur
Willy Cevey	Membre honoraire
Ruth Massonet	Membre honoraire
Kurt Leuenberger	Banneret
Kurt Herren	Remplaçant du banneret
Manfred Schmid	Président du CO Rarogne 2024
Thomas Köppli	Secrétaire général Rarogne 2024
Hector Herzig	Secrétaire central AFY
Philippe Trinchan	Service de la culture du canton FR
Sandy Clavien	Service de la culture du canton VS
Elmar Rudaz, Schmitten FR	
Chläus Manser, Düdingen FR	
Sarah Leuenberger, Düdingen FR	
Antoine Rais, Vermes JU	
Beat Bächler, Rechthalten FR	
Bernard Eggspühler, Martigny VS	
Bernadette Kaufmann- Durrer, Lungern OW	

Avec la mélodie d'ouverture, « Choral 21 » de Armin Zollet, sous la direction de Armin Zollet, les joueurs et joueuses de cor des Alpes et les lanceurs et lanceuses de drapeau ont ouvert cette assemblée des délégués.

Au nom du comité directeur, le président de l'ARY Gallus Zosso souhaite à tous une cordiale bienvenue à la 87<sup>ème</sup> assemblée des délégués à Visperterminen VS

L'ensemble de l'assemblée des délégués se déroule alternativement en allemand et en français, avec projection des interventions dans l'autre langue. Les deux langues seront également prises en compte lors de l'hommage aux vétérans. Les camarades du club de yodleurs « Balfrin » de Viège, organisateur de l'assemblée des délégués, se sont occupés de l'infrastructure nécessaire dans la salle de gymnastique/local de réunion et l'ont décorée de manière festive, raison pour laquelle le président de l'ARY, Gallus Zosso, leur adresse d'emblée ses remerciements les plus chaleureux.

Sous la direction de Christin Mazotti-Lauwiner, le chant d'ouverture "Friinda well wer sii", composée par Ewald Muther, est interprétée en commun. Les paroles sont projetées sur l'écran.

### Point 1 / Ordre du jour : Salutations et communications

**Explications :** Le président de l'ARY, Gallus Zosso, salue toutes les personnes présentes selon la page 2 du procès-verbal ainsi que tous les membres actifs. L'invitation a été faite conformément aux art. 16, 17 et 20 des statuts de l'AFY. Toutes les personnes présentes en possession de la carte de vote ont le droit de vote.

**Interventions :** pas souhaitées

<b>Vote et décision :</b>	<b>La proposition du comité du "vote à main levée" lors des votes et des élections, conformément à l'article 18 des statuts, est approuvée à l'unanimité.</b>
---------------------------	---

**Interventions :** En l'absence d'objections et de remarques concernant l'invitation à cette assemblée, Gallus Zosso déclare celle-ci ouverte. Le président Gallus Zosso donne la parole au président du CO de l'AD, Jörg Andenmatten, du club de yodleurs « Balfrin » de Viège.

Jörg Andenmatten salue, au nom du club de yodleurs « Balfrin » de Viège, tous les participants à l'assemblée de ce jour. Les informations organisationnelles seront données ultérieurement. Il souhaite à tous un agréable séjour et une assemblée intéressante, avec de superbes rencontres, de précieuses amitiés et une véritable camaraderie.

Gallus Zosso remercie Jörg Andenmatten pour ses paroles de bienvenue et rappelle que tous ceux qui n'ont pas encore acheté de carte de banquet ou rempli et remis le volet de la carte d'invitation sont priés de le faire le plus rapidement possible afin que le nombre de votants puisse également être définitivement établi.

**Point 2 / Ordre du jour : Election du bureau de vote et des scrutateurs**

**Explications :** Le Comité propose les personnes suivantes comme membre du bureau de vote : Christoph Zimmermann (Chef), Urs Schweizer et Franziska Monney.

<b>Vote et décision :</b>	<b>La proposition du bureau de vote est approuvée à l'unanimité</b>
---------------------------	---

**Explications :** Christoph Zimmermann propose les personnes suivantes comme scrutateurs : Geneviève Chevallier, Sophie Biffiger-Ruppen, Gaëtan Chabloz, Christian Venetz, Wayne Rigert, Hans-Peter Jungo, Kurt von Niederhäusern, Siegfried Burgener, Damaris Perazzi, Ruedi Känzig, Stephan Mülhauser

<b>Vote et décision :</b>	<b>Les délégués approuvent à l'unanimité l'élection des scrutateurs</b>
---------------------------	---

**Point 3 / Ordre du jour : Procès-verbal de l'AD 2023 à Savigny**

**Explications :** Le procès-verbal de l'AD 2023 a été adopté par le comité lors de la séance du 17 avril 2023 à l'attention de l'Assemblée des délégués et a été publié sur le site internet et mis à disposition. La lecture en a été renoncée.

<b>Vote et Décision :</b>	<b>Le procès-verbal de la 86ème AD 2023 est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés à son auteur, Antje Burri.</b>
---------------------------	--

**Point 4 / Ordre du jour : Rapport annuel du président**

**Explications :** *Le service a été suspendu durant le point 4 de l'ordre du jour.* Le rapport annuel a été lu par le président Gallus Zosso et est joint au procès-verbal de l'AD. Lors de l'hommage aux morts, une grande bougie a été allumée pour tous les disparus. Ils nous ont quittés pour toujours :

Ammann	Charly	Sierre VS
Baeriswyl	Hans	St. Antoni FR
Bapst	Leo	Plaffeien FR
Bertschy	Josef	Tentlingen FR
Gaumann	Jean	Les Cullayes VD
Gay	Martial	Leysin VD
Känzig	Liselotte	Payerne VD
Klaus	Louis	Oberschrot FR
Meylan	Jean-Jacques	L'Abbaye VD
Zurbruggen	Rolf	Saas-Almagell VS

En l'honneur des défunts, les camarades du club de yodleurs « Balfrin » de Viège chantent le chant "Bätzytlüte", d'Emil Grolimund, sous la direction de Christin Mazotti-Lauwiner.

**Explications :** Au nom de toutes les personnes présentes, le vice-président Urs Schweizer remercie le président Gallus Zosso pour son grand et vénérable travail en faveur de l'ARY.

<b>Vote et décision :</b>	<b>Le rapport annuel du président est approuvé à l'unanimité par de vifs applaudissements.</b>
---------------------------	--

#### Point 5 / Ordre du jour : Mutations

**Explications :** Le responsable des mutations Christoph Zimmermann informe sur l'effectif des membres de l'ARY au 31 décembre 2023 comme suit :

Membres du comité de l'ARY	8
Membres d'honneur de l'ARY	20
Membres d'honneur de l'AFY	6
Membres honoraires de l'ARY	10
Membres honoraires de l'AFY	10
Vétérans(es) d'honneur	81
Vétérans(es)	576
Yodleuses/yodleurs	143
Joueuses/joueurs de cor des Alpes	301
Lanceuses/lanceurs de drapeau	55
Amis et donateurs	9
Directrices/Directeurs de chœurs	23
Total des groupes	45
Groupes de la relève	6

**Interventions :** Gallus Zosso remercie les explications et le travail consciencieux de Christoph Zimmermann en tant que responsable des mutations.

Gallus Zosso se réjouit tout particulièrement d'accueillir le président de commune de Visperterminen VS, Nicklaus Heinzmann et de lui donner la parole.

Gallus Zosso remercie le président de la commune Niklaus Heinzmann pour ses explications sympathiques et intéressantes. La commune de Visperterminen offre l'apéritif à l'issue de l'assemblée des délégués, ce dont Gallus Zosso le remercie chaleureusement.

#### Point 6 / Ordre du jour : Droit de vote

**Explications :** Le chef du bureau de vote Christoph Zimmermann informe sur le nombre de délégués ayant le droit de vote. Ceux-ci sont remerciés par le président :

Membres du Comité	8
Membres d'honneur	6
Membres honoraires	1
Yodleuses/yodleurs	8
Clubs avec maximum 2 voix	98
Joueuses/joueurs de cor des Alpes	16
Lanceuses/lanceurs de drapeau	7
Amis et donateurs	0
Directrices/directeurs	4
<b>Total</b>	<b>140</b>
Majorité absolue /:2+1	71
<b>Invités (sans droit de vote)</b>	<b>9</b>

### Point 7 / Ordre du jour : Remise des comptes 2023 / Finances

**Explications :** Gallus Zosso donne la parole au caissier Ernest Römer pour expliquer les comptes annuels 2023, qu'il présente.

**Informations :** 7.1 Comptes de l'association pour 2023  
 Les comptes 2023 de l'association ont été envoyés aux membres de l'association avec l'invitation.  
 Ernest Römer explique les différences entre les comptes annuels présentés et le budget 2023. Les recettes s'élèvent à CHF 51'287.50 et les dépenses à CHF 39'430.10, ce qui donne un bénéfice de CHF 11'857.40.  
 Le total du bilan s'élève à CHF 79'936.31.

**Intervention :** La parole n'est pas demandée

**Informations :** 7.2 Fonds du drapeau  
 Le fonds du drapeau s'élève dorénavant à CHF 9'200. Il est alimenté par le budget, d'autant plus qu'il ne reçoit aucune contribution externe, explique le caissier.

**Intervention :** La parole n'est pas demandée

**Communications :** 7.3 Rapport de vérificateurs des comptes  
 Conformément à l'art. 25 des statuts, Heidi Butty et Leo Imesch ont vérifié les comptes de l'association. Les comptes sont tenus de manière régulière, claire et correcte. Les pièces justificatives sont disponibles et concordent avec les écritures. Les réviseurs recommandent à l'assemblée d'approuver sans réserve les comptes annuels et de donner décharge au trésorier et au comité.

**Intervention :** La parole n'est pas demandée

<b>Vote et décisions :</b>	<b>Les comptes annuels 2023 sont approuvés à l'unanimité et des remerciements sont adressés au caissier</b>
----------------------------	---

**Informations :**7.4 Budget 2024

Le budget 2024 a été envoyé aux membres de l'association avec l'invitation. Ernest Römer explique le budget 2024, qui se situe dans le cadre habituel et prévoit un excédent de dépenses de 400.00 CHF. Ceci bien que le fonds de drapeau, qui est alimenté pour le remplacement d'un nouveau drapeau, s'autofinance et que la relève soit désormais directement soutenue chaque année par le fonds correspondant.

**Discussion :**

La parole n'est pas demandée.

<b>Vote et décision :</b>	<b>Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés au caissier.</b>
---------------------------	--

**Informations :**7.5 Cotisations des membres 2025

Le budget 2024 étant équilibré, le comité recommande de ne pas modifier les cotisations des membres pour l'année 2025.

**Discussion :**

La parole n'est pas demandée.

<b>Vote et décision :</b>	<b>La proposition d'égaliser les cotisations des membres a été acceptée à l'unanimité.</b>
---------------------------	--

Gallus Zosso remercie l'assemblée pour son soutien au comité et pour la grande confiance qu'il lui témoigne. Il remercie également le caissier Ernest pour son grand travail et informe que le comité s'efforce toujours de respecter le budget.

**Prise de parole :**

Gallus Zosso donne la parole à la présidente centrale Karin Niederberger, qui se réjouit de pouvoir transmettre le message de l'AFY à tant d'actifs, de personnes honorées et d'invités.

Gallus Zosso remercie chaleureusement Karin Niederberger pour son engagement et son enthousiasme pour la tradition vécue et lui adresse, au nom de l'Association Romande des Yodleurs et de toute l'assemblée, ses félicitations les plus sincères pour son anniversaire célébré en cette journée d'assemblée.

Les joueurs de cor des Alpes de la WABV/ARCD A encadrent l'AD en interprétant la mélodie "Raron 2024" de Florian Burgener sous sa direction. Les lanceurs de drapeaux ne trouvent malheureusement pas de place pour faire une démonstration de leur art.

**Point 8 / Ordre du jour : 31. Fête Romande des Yodleurs du 21 au 23 juin 2024 à Rarogne VS****Explications :**8.1 Élection des membres du jury

C'est toujours le président en charge de l'association qui est élu président du jury de la fête des yodleurs. En l'occurrence, Gallus Zosso

**Discussion :**

La parole n'est pas demandée.

<b>Vote et décision :</b>	<b>Gallus Zosso est élu président du jury à l'unanimité.</b>
---------------------------	--



**Explications :****8.2 Élection des membres du Jury des trois sections**

Voici les noms des présidents et des membres du jury qui, pour des raisons de sécurité de planification, ont tous été mentionnés dans le document d'invitation et sont en lice dans les domaines du chant yodel, du cor des Alpes et du lancer de drapeau :

**Membres du jury ARY - Yodel 2024**

Biffiger-Ruppen	Sophie	Naters VS
Bumann	Caroline	Glis VS
<b>Föhn</b>	<b>Daniel</b>	<b>Saas-Almagell VS</b>
Lehner-Mutter	Manuela Maria	Naters VS
Pfammatter Gurten	Dayana	Mund VS
Ritler	Regula	Naters VS
Schmid	Adrian	Fribourg FR
<b>Summermatter</b>	<b>Peter</b>	<b>Naters VS</b>

**Membres du jury ARY – Cor des Alpes 2024**

Borloz	Christofer	Fenil-sur-Corsier VD
Burgener	Florian	Bitsch VS
Castella	Antoine	Nuvilly FR
Crausaz	Fabien	Rue FR
Gantelet	Philippe	F-Annecy Seynod
Girod	David	Yverdon-les-Bains VD
Monory	Nathalie	Bieudron (Nendaz) VS
Monory	Patricia	Bieudron (Nendaz) VS
Scotton	Robert	F-Annecy
Urweider	Silvia	Laupen BE
<b>Zollet</b>	<b>Armin</b>	<b>Bösingen FR</b>
Zollet	Adrian	Schmitten FR

**Membres du jury ARY – Lanceurs de drapeau 2024**

Rudaz	Jean-Louis	Magnedens FR
Ruprecht	Olivier	Düdingen FR
Schneuwly	Marc	Wallenried FR
<b>Schweizer</b>	<b>Urs</b>	<b>Brig VS</b>
Volken	Christian-Helga	Unterägeri ZG
Zbinden	Kuno	St. Antoni FR

**Les présidents de jury sont indiqués en gras !**

**Discussion :**

La parole n'est pas demandée.

<b>Vote et décision :</b>	<b>L'assemblée soutient à l'unanimité les propositions d'élection du CO de Rarogne.</b>
---------------------------	---

**Explications :** 8.3 Élection du banneret et de son suppléant  
Le CO de Rarogne propose Fernando Tannast comme nouveau porte-drapeau de l'association et Otto Schmid comme suppléant. Ils sauront représenter dignement l'ARY lors des moments de joie et de tristesse.

**Discussion :** La parole n'est pas demandée.

<b>Vote et décision :</b>	<b>L'assemblée soutient à l'unanimité les propositions d'élection du CO de Rarogne.</b>
---------------------------	---

**Explications :** 8.4 Élection du rapporteur pour les événements généraux de la fête  
Le comité de l'ARY ainsi que le CO de Rarogne proposent à l'assemblée Werner Koder comme rapporteur.

**Discussion :** La parole n'est pas demandée.

<b>Vote et décision :</b>	<b>L'assemblée soutient à l'unanimité les propositions d'élection du CO de Rarogne.</b>
---------------------------	---

**Explications :** 8.5 Orientation générale du CO de Rarogne VS  
Gallus Zosso donne la parole à la présidente du CO-OK Christine Bregy et au président du CO-OK Beat Rieder sous ce point de l'ordre du jour.

**Prise de parole :** La présidente du CO Christine Bregy et le président du CO Beat Rieder transmettent les salutations du CO de la 31e Fête Romande des Yodleurs à Rarogne et remercient de l'invitation. Ils informent l'assemblée sur l'état des travaux de préparation et donnent quelques informations et remarques sur la fête. La manifestation doit être belle et inoubliable. Ils contribuent à en faire la meilleure des publicités avec la présentation d'un petit film promotionnel.

Gallus Zosso remercie Christine Bregy et Beat Rieder pour les informations concernant la fête et leur souhaite beaucoup de succès et certainement aussi beaucoup d'énergie pour les derniers travaux de préparation et la réalisation de la fête de l'association.

## **Point 9 / Ordre du jour : Rapports annuels de toutes les sections**

**Explications :** Dans le bulletin d'information de l'invitation à l'AD, il est déjà indiqué que les rapports des responsables de sections seront publiés sur le site internet de l'ARY à partir du 1er février 2024, ce qui permet de renoncer à d'autres explications.

Les programmes de cours de toutes les sections ont également été envoyés et sont actualisés en permanence sur le site internet. Aucune explication ou information supplémentaire n'est demandée concernant les rapports des sections.

**Prise de parole :** Gallus Zosso remercie tous les responsables de sections pour leur travail exemplaire et leur grand engagement, en demandant à l'assemblée de faire un grand et chaleureux applaudissement. Il rappelle en outre de toujours procéder aux déclarations SUISA afin de rendre hommage aux compositeurs.

**Discussion :** La parole n'est pas demandée.

<b>Vote et décision :</b>	<b>Les rapports des sections ont été approuvés en commun et remerciés par de chaleureux s applaudissements.</b>
---------------------------	---

**Point 10 / Ordre du jour : Assemblée des délégués & hommage aux vétérans de l'ARY du 22 février 2025 - Détermination du lieu d'organisation**

**Explications :** Le club de yodleurs "Alphüttli" de Planfayon, sous la présidence de Roland Thürler, s'est porté candidat par écrit le 27 juillet 2023 pour l'organisation de l'assemblée des délégués et de l'hommage aux vétérans du 22 février 2025 à Planfayon FR.

Le comité a donc renoncé à mettre au concours l'organisation de l'AD.

**Discussion :** La parole n'est pas demandée.

<b>Vote et décision :</b>	<b>La candidature du club de yodleurs "Alphüttli" de Planfayon et l'organisation de l'AD du 22.02.2025 à Planfayon sont soutenues à l'unanimité.</b>
---------------------------	--

**Point 11 / Ordre du jour : 32<sup>ème</sup> Fête Romande des Yodleurs du 02 au 04 juillet 2027  
Désignation du lieu de la fête**

**Explications :** Le Club des Yodleurs du Pays d'Enhaut, présidé par Isabelle Denis-Combremont, ainsi que l'initiateur et joueur de cor des Alpes, Luc Vuilleumier, ont déposé le 7 février 2023 une candidature écrite pour l'organisation de la 32<sup>ème</sup> Fête Romande des Yodleurs en 2027 à Château-d'Oex VD.

Le comité a donc renoncé à mettre au concours l'organisation de la 32e Fête romande des yodleurs en 2027.

**Discussion :** La parole n'est pas demandée.

<b>Vote et décision :</b>	<b>La candidature et le lieu proposé pour l'année 2027 sont soutenus à l'unanimité.</b>
---------------------------	---

**Point 12 / Ordre du jour : Élections**

**Explications :** 12.1 Responsable de cours – section yodel  
Pour remplacer Judith Buchs, le comité propose à l'assemblée d'élire Albert Graf de Lausanne VD.

**Discussion :** La parole n'est pas demandée.

<b>Vote et décision :</b>	<b>Albert Graf est élu à l'unanimité comme nouveau responsable des cours de la section yodel.</b>
---------------------------	---

**Explications :** 12.2 Rapporteur(se) de la sous-association WJV (Valais) et FJV (Fribourg)  
Les deux annonces parues dans l'organe de l'association au printemps et à l'automne 2023 sont malheureusement restées sans succès.  
Le comité propose donc à l'assemblée de laisser les deux postes vacants.

**Discussion :** La parole n'est pas demandée.

<b>Vote et décision :</b>	<b>L'assemblée soutient à l'unanimité la proposition du comité.</b>
---------------------------	---

**Explications :** 12.3 Élection du réviseur des comptes de l'ARY  
Le club de yodleurs "Alphüttli" de Planfayon propose Roland Riedo, membre actif, comme vérificateur des comptes.

**Discussion :** La parole n'est pas demandée.

<b>Vote et décision :</b>	<b>L'assemblée soutient la proposition et élit Roland Riedo comme nouveau réviseur de l'ARY.</b>
---------------------------	--

### Point 13 / Ordre du jour : SAFIR – Nouveaux statuts AFY dès 2026

**Explications :** Lors de la 109<sup>ème</sup> AD de l'AFY du 11 mars 2023 à Yverdon-les-Bains VD, une grande majorité des délégués de l'AFY ont approuvé le projet SAFIR.

Seuls les statuts ont été rejetés. Ce sont précisément ces statuts qui ont été remaniés au cours des 12 derniers mois et qui ont fait l'objet d'une profonde consultation au sein des comités des sous-associations et de tous les membres de l'AFY par le biais d'une publication dans l'organe de l'association, Lebendig. Après cette publication, chaque membre a eu la possibilité de s'exprimer sur les nouveaux statuts. Le président remercie tous les membres de l'ARY pour les nombreuses réactions très constructives. Il invite également l'assemblée à faire part à ce moment précis, de toutes les questions ou incertitudes qui peuvent encore subsister.

**Discussion :** La parole n'est pas demandée.

### Point 14 / Ordre du jour : Propositions écrites

**Explications :** Le président Gallus Zosso informe qu'aucune demande écrite n'a été reçue.

### Point 15 / Ordre du jour : Hommage

**Hommage :** Antje Burri est proposée comme membre d'honneur pour le travail qu'elle a accompli et sa fidélité à l'ARY au cours des 24 dernières années. Elle a été rapporteuse pendant 23 ans et membre du comité pendant 6 ans.

Judith Buchs est proposée comme membre honoraire pour ses services en tant que membre du comité (3 ans).

<b>Vote et décision :</b>	<b>L'assemblée nomme à l'unanimité et par de vifs applaudissements Antje Burri membre d'honneur de l'ARY et Judith Buchs membre honoraire de l'ARY.</b>
---------------------------	---

Le nouveau membre d'honneur ainsi que le nouveau membre honoraire reçoivent l'insigne d'honneur de l'ARY et le certificat d'honneur de l'ARY et sont salués dans le cercle des membres d'honneur et honoraire par une interprétation de chants du club de yodleurs "Alphüttli" de Planfayon.

#### Point 16 / Ordre du jour : Divers

- Communication :** Gallus Zosso donne la parole au président du comité d'organisation, Jörg Andenmatten, qui informe sur la suite des événements. Il remercie également les camarades du club de yodleurs « Balfrin » de Viège pour l'organisation impeccable de la réunion et l'agréable collaboration lors des travaux préparatoires. Il informe également que les cartes de vote des membres individuels pour la 110ème AD de l'AFY du 9 mars 2024, à Goldau SZ, peuvent être retirées à la table du comité et qu'il se réjouit d'une participation nombreuse de l'ARY.
- Discussion :** La parole n'est pas demandée.
- Remerciements :** Le président Gallus Zosso adresse ses remerciements aux personnes suivantes :
- Kuno Zbinden, Banneret de l'association (remplacement)
  - Elfie Burgener et Jasmine Andenmatten, dames d'honneur
  - Jörg Andenmatten, président du club de yodleurs « Balfrin » de Viège et bien évidemment tous les membres du club, ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué à ce que nous puissions passer une journée aussi belle et agréable à Visperterminen VS.
  - Joël Burri, notre webmaster
  - Alain Leuenberger, rapporteur de la sous-association
  - Ses collègues du comité
  - Pour n'oublier personne, il inclut dans ses remerciements tous ceux qui s'engagent d'une manière ou d'une autre pour l'ARY tout au long de l'année
- À la fin officielle de l'assemblée, Gallus Zosso invite à chanter la chanson "Bärgchilbi-Jutz" d'Adolf Stähli sous la direction de Christin Mazotti-Lauwiner.
- L'Assemblée des délégués se termine à 12 h 10

#### Association Romande des Yodleurs ARY

**Le président**



**Gallus Zosso**

**L'administrateur**



**Christoph Zimmermann**



## Rapport du président pour l'année 2023

L'année 2023 est passée comme un éclair. J'ai eu le plaisir de vivre avec l'ensemble du comité une année intéressante, variée et riche en travail pour notre association. Nous avons pu accomplir les travaux et les tâches qui nous incombent lors des quatre réunions du comité ainsi que lors des divers appels téléphoniques et conférences par courriel.

Le 25 février 2023, la famille de l'ARY a pu bénéficier du droit d'hospitalité à l'occasion de la 86ème assemblée des délégués de l'ARY à Savigny VD. Cette assemblée ainsi que l'hommage aux vétérans ont été organisés par les camarades du « Groupe des yodleurs - Les Romands-de Pully » à la plus grande satisfaction de toutes les personnes présentes. Un grand et chaleureux merci au « Groupe des yodleurs - Les Romands-de Pully » et à son président Alain Grin.

Lors de l'hommage aux vétérans, 5 vétérans d'honneur ont été honorés pour leurs 50 ans d'appartenance à l'association et 16 vétérans pour leurs 25 ans.

La 109ème assemblée des délégués de l'ARY a eu lieu le 11 mars 2023 à Yverdon-les-Bains VD. C'est avec une grande joie que nous avons assisté à l'élection honorable de Hansrüedi Zbinden comme membre d'honneur ainsi qu'à celle d'Alois Gilli comme membre honoraire de l'Association Fédérale des Yodleurs. Paul Herren a été récompensé par le *Stuker Legat* pour ses services extraordinaires rendus à l'Association.

Le point culminant de l'année associative a certainement été la 31ème Fête Fédérale des Yodleurs à Zoug ZG. Les dieux de la météo ont été très généreux et nous ont offert un temps de rêve, très chaud et sec durant les trois jours du 16 au 18 juin 2023. Le comité d'organisation et les associations responsables, ainsi que tous les bénévoles ont tout mis en œuvre pour que la visite à Zoug reste durablement gravée dans les mémoires. Un grand merci de la part de l'ARY.

Le comité a eu le plaisir d'être représenté par une délégation à l'occasion des anniversaires ou des manifestations suivantes.

09.04.2023	9ème Concert d'Aletsch à Naters VS
23.04.2023	Challenge des lanceurs de drapeau de l'ARY à Naters VS
07.05.2023	ARY - Concours de cor des Alpes à Boussens VD
20.06.2023	FRY-2024 - Ouverture officielle de la fête à Rarogne VS
23.07.2023	22ème Festival International de cor des Alpes à Nendaz VS
26.08.2023	62ème rencontre valaisanne des yodleurs à Viège VS
27.08.2023	75 ans « Echo vom Bärkli » Rechthalten FR
27.08.2023	27ème rencontre fribourgeoise des yodleurs à Rechthalten FR
29.09.2023	40ème AG de l'association fribourgeoise des yodleurs à Rechthalten FR
15.10.2023	8ème Assemblée générale de la WABV-ARCDA au Signal de Bougy VD
28.10.2023	100-Jubilé du Yodleurclub Montreux à La Tour-de-Peilz VD
05.11.2023	41ème Assemblée générale de l'Association des Lanceurs de Drapeau de l'ARY à Montreux
25.11.2023	Fête de fin d'année des directeurs de la ZSJV et cours de Jury à Ennetbürgen NW (Dayana Pfammatter Gurten a reçu le diplôme de responsable de Jury)

L'année passée, nous avons également pris part à toutes les assemblées des délégués des sous-associations au nom du comité de l'ARY. Ces visites sont toujours très précieuses pour les membres du comité qui y participent.

#### En souvenir :

Les joies et les peines se côtoient. Après les commentaires sur tous ces événements heureux, j'aimerais avoir une pensée toute particulière pour tous les camarades qui nous ont définitivement quittés depuis notre dernière assemblée des délégués et qui ne sont plus parmi nous. Il s'agit de :

Monsieur	Ammann	Charly	Sierre VS	1957
Monsieur	Baeriswyl	Hans	St. Antoni FR	1945
Monsieur	Bertschy	Josef	Tentlingen FR	1935
Monsieur	Gaumann	Jean	Les Cullayes VD	1946
Madame	Känzig	Liselotte	Payerne VS	1953
Monsieur	Meylan	Jean-Jacques	L'Abbaye VD	1941
Monsieur	Ogi	Hermann	Kandersteg BE	1938
Monsieur	Zurbriggen	Rolf	Saas-Almagell VS	1957

#### Hermann OGI - Membre d'honneur : (décédé le 23 janvier 2023)

Le vendredi 20 janvier 2023, j'ai reçu une lettre d'excuse de Hermann dans ma boîte aux lettres. Il m'informait qu'il ne pourrait malheureusement pas participer à l'AD de l'ARY 2023 à Savigny, mais qu'il se réjouissait de la fête des yodleurs de l'ARY 2024 à Rarogne (VS). Lorsque j'ai appris qu'Hermann avait entamé son dernier voyage le lundi 23 janvier 2023, dans sa 85e année, j'ai réalisé, une fois de plus, à quel point les joies et les peines sont proches. C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai pris connaissance de cette nouvelle :

La carrière de yodleur de Hermann peut être décrite par les faits et chiffres suivants :

1963 – jusqu'à son décès	Membre du club des yodleurs «Noger» Ausserberg
1999 – 2019	Membre du club des yodleurs de Kandersteg
1981 – 1983	Actuaire de l'Association valaisanne des yodleurs
1983 – 1986	Président de l'Association valaisanne des yodleurs
1985 – 1995	ARY - Président de l'association
1986 – 1995	AFY - Membre du comité central
1991	Membre d'honneur du club des yodleurs «Noger» Ausserberg
1995	AFY et ARY - Membre d'honneur
2013	Vétéran honoraire pour 50 ans de fidélité à l'association

Hermann était très consciencieux et attaché à la tradition. Jusqu'à la fin, il avait toujours un mot ou une blague sur les lèvres. J'aimerais lui dire au revoir avec la dernière citation suivante, qu'il m'a écrite dans sa dernière lettre.

#### Citation d'Hermann Ogi du 20 janvier 2023 :

« Je n'ai ni internet ni téléphone mobile, je suis un vieux Männdi ! »

Reposez en paix. Nous garderons un souvenir ému de vous tous.

**Remerciements :**

Pour terminer mon rapport annuel, j'aimerais encore exprimer toute ma gratitude. J'aimerais remercier tous ceux qui se sont engagés pour notre association en 2023, sous quelque forme que ce soit. J'adresse un remerciement particulier à Urs, Antje, Ernest, Franziska, Christoph, Judith et Armin pour leur bonne camaraderie et leur collaboration au cours de l'année passée. Un grand merci pour le bon travail d'équipe. J'aimerais également remercier nos partenaires pour leur soutien et leur diligence. J'aimerais également inclure dans mes remerciements tous les membres des différentes commissions spécialisées de l'AFY. J'adresse également un grand merci à notre rapporteur de l'UFY, Alain Leuenberger. Je ne voudrais pas oublier notre porte-drapeau, Kurt Leuenberger, ainsi que les deux vérificateurs des comptes, Heidy Butty et Marcel Rappo.

Pour clore, je ne voudrais pas manquer de remercier toute la famille de l'ARY. Le soutien et la confiance dont je bénéficie, ainsi que l'ensemble du comité, nous honorent énormément.

Je vous souhaite à tous ainsi qu'à moi-même, de nombreux moments agréables et sereins avec nos coutumes et nos traditions au cours de cette nouvelle et encore jeune année associative 2024.

Egerkingen, en février 2024

Votre président : Gallus Zosso